

17/10/2018 - L'agence CEDEFOP permettra aux Européens de mieux s'intégrer sur le marché de l'emploi - Anne Sander (LR, PPE, Fr)

“Nous sommes parvenus à renforcer le rôle du Parlement européen dans le fonctionnement de l'Agence européenne en charge de la formation professionnelle “CEDEFOP”. Notre volonté était d'assurer plus de transparence vis à vis de nos concitoyens sur ce que ce type d'organisme fait pour eux. Dorénavant, un représentant du Parlement sera nommé au sein du Conseil d'administration. Notre assemblée entendra également le candidat retenu pour le poste de directeur et prendra part à l'évaluation des activités de l'agence” s'est réjouie Anne Sander, rapporteur pour le Parlement européen, à la suite de la dernière réunion de négociations interinstitutionnelles sur ce sujet qui s'est tenue hier soir.

“Offrir une nouvelle base juridique à cette agence, afin qu'elle fonctionne plus efficacement et en toute transparence, est le signe que l'Europe s'engage en faveur de la formation des Européens et de leur intégration plus rapide sur le marché de l'emploi”, a conclu Anne Sander.

Résultant de l'application d'une approche commune pour les agences de l'Union européenne, cet accord va de pair avec l'accord trouvé, hier soir aussi, sur l'agence Osha (pour la sécurité et la santé au travail).